



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/13744
15 janvier 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

A la 7ème séance plénière de sa sixième session extraordinaire d'urgence, le 14 janvier 1980, l'Assemblée générale a adopté la résolution ES-6/2*, intitulée "La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales". Au paragraphe 8 de cette résolution, l'Assemblée générale :

"Demande au Conseil de sécurité d'étudier les moyens qui pourraient faciliter l'application de ladite résolution".

* Non reproduite dans le présent document; pour le texte intégral, voir le document A/RES/ES-6/2.